

Notice concernant les radiographies nécessaires à l'approbation des chevaux de sport CH

1. Toutes les radiographies doivent être marquées de manière indélébile et lisible. Sur chaque radiographie doivent être notées les indications suivantes:
 - a) la date d'établissement,
 - b) le nom de la personne établissant la radiographie,
 - c) le nom de l'étalon et du propriétaire,
 - d) le marquage mentionnant de quels membres il s'agit avec une différenciation entre les membres antérieurs et postérieurs.

2. Les radiographies doivent être présentes dans une qualité interprétable. Elles doivent être imprimées ou être disponibles sur un support électronique bien lisible (serveur, CD ou clé USB etc.; **format: DICOM**) et remises à la gérance de la FECH. Les enregistrements numériques doivent être disponibles au format DICOM. Lors d'un transfert via un serveur, un téléchargement doit être possible.

3. Les radiographies ne doivent pas plus vieux que du 1^{er} janvier de l'année de l'approbation. La Commission vétérinaire peut accorder des exceptions à cette règle.

4. Les radiographies peuvent déjà être envoyées à la gérance de la FECH pour une appréciation anticipée avant l'inscription de l'étalon, ou avant le délai d'inscription.

5. Les radiographies doivent être complètes. Les prises suivantes sont exigées :
 - a) Membres antérieurs :
 - Os naviculaire latéro-médiale centrée sur l'os naviculaire (sans fer, sabots nettoyés)
 - Prise "Oxspring" de l'os naviculaire
 - Prise tangentielle de l'os naviculaire
 - Boulet latéro-médiale
Le boulet, y compris les sésamoïdes doivent être pris à angle droit (90°), en totalité et doivent être bien reconnaissables.

 - b) Membres postérieurs:
 - phalanges latéro-médiale
Le boulet, y compris les sésamoïdes doivent être pris à angle droit (90°), en totalité et doivent être bien reconnaissables.
 - Articulation du jarret latéro-médiale, dorso-plantaire ainsi que dorsomédiale-plantolatérale. Les trois prises du jarret doivent démontrer les petites articulations du jarret ainsi que du tibio-tarse.
 - Articulations du genou caudale 45° latéro-craniomédiale oblique